

ALLIANCE VILLES EMPLOI

Organisme de formation certifié

L'OFFRE DE FORMATION 2026

TOUTES NOS FORMATIONS SUR :
www.ville-emploi.asso.fr

- > FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE
- > FORMATIONS FSE
- > FORMATION PLIE
- > FORMATIONS TRANSVERSALES



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

DÉLIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ



Accréditation
N° 5-0616
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

NOTRE OFFRE DE FORMATION 2026

Les formations de l'Alliance Villes Emploi sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des adhérents. Elles offrent un accès privilégié à des experts reconnus dans divers domaines pertinents au regard de l'activité des salariés des PLIE, des MDE et collectivités locales.

À ce jour, l'Alliance Villes Emploi propose un catalogue riche de **19 formations** organisées en présentiel dans nos locaux situés à Paris, ou dans des espaces spécifiquement dédiés. Sur demande et en fonction du nombre d'inscrits, certaines sessions peuvent être délocalisées ou organisées en visio-conférence.

** L'accès à notre catalogue de formations est réservé aux structures de types PLIE et MDE ainsi qu'aux collectivités territoriales adhérentes.*

NOTRE EQUIPE DE CONSULTANTS EXPERTS AVE



ARQUIER
Aurélie



BERNARD
Patrick



BONTEMPS
Maxime



BOURGER
Laurence



CUOQ
Marianne



FAURE
Patrick



FIKUART
Isabelle



FLAHAUT
Valérie



LE BORGNE
Marie



MANGEANT
Frédéric



MASSE
Isabelle



MENARD
Blandine



PANETTA
Bérengère



REY
Fabrice



VIARD
François

SOMMAIRE

FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

4. Facilitateur des clauses sociales de niveau 1
5. Facilitateur des clauses sociales de niveau 2
6. Promouvoir l'égalité femmes/hommes : de la réflexion à la pratique
7. Les spécificités des clauses sociales en milieu rural
8. Les achats responsables et clauses environnementales
9. Les clauses sociales dans les marchés privés : dispositif et mise en œuvre des clauses sociales auprès des donneurs d'ordres privés
10. Marchés réservés et marchés d'insertion et de qualification
11. Les clauses sociales et les marchés de services
12. Inscrire les Achats Socialement Responsables dans sa stratégie territoriale

FORMATIONS FSE

13. Gestionnaire FSE débutant
14. Gestionnaire FSE expert
15. Contrôle Interne
16. L'accès aux financements FSE+ 2021/2027 pour les porteurs de projets

FORMATION PLIE

17. Chargé de mission PLIE : une fonction de coordination et d'ingénierie de projet

FORMATIONS TRANSVERSALES

18. Pratiques managériales des directions
19. Développer mon image de marque et celle de ma structure sur LinkedIn
20. Gestion du temps/Gagner du temps dans des métiers qui en manquent
21. Montage et conduite de projet emploi/compétences
22. Chef de projet / Chef de mission - RH TPE



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Facilitateur des clauses sociales de niveau 1

3 jours de formation (21h00)

650 € (adhérent)
975 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 28, 29 et 30 avril 2026
- 30 juin, 1 et 2 juillet 2026
- 29 et 30 septembre, 1 octobre 2026

Public éligible : Facilitateurs des clauses sociales débutants avec 2 mois d'expérience a minima.

Prérequis : Exercer des fonctions de facilitateur au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

INTERVENANTES

BOURGER Laurence, FIKUART
Isabelle, LEBORGNE Marie, MASSE
Isabelle
Formatrices Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette formation est de donner aux facilitateurs intégrant leurs fonctions, le socle de base nécessaire à la mise en œuvre de démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi dans la commande publique : contexte général, vocabulaire juridique, outils opérationnels, exemples de pratiques et mises en situation.

Le niveau 1 se concentre sur l'environnement du facilitateur et la mobilisation des outils les plus courants : la clause sociale d'insertion et les marchés réservés.

Ce premier niveau se déroule sur trois jours. Le premier jour permet d'acquérir des connaissances juridiques, le deuxième jour est consacré à la méthodologie de la mise en œuvre de la clause sociale, et la troisième journée est dédiée à des exercices de mise en situation professionnelle. Lors cette session, les échanges de pratiques entre stagiaires et formateurs à partir de cas concrets sont privilégiés.

Programme

Jour 1

- Le contexte du métier de facilitateur
- Les notions clés de la commande publique

Jour 2

- L'insertion des personnes éloignées de l'emploi dans la commande publique
- Le rôle du facilitateur de la clause sociale
- Les aspects sociaux de la loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021
- Mises en situation professionnelle : actes clés de la fonction de facilitateur

Jour 3

- Exercices de mise en pratique autour des 4 actes professionnels clés de l'activité de facilitateur : calibrer la clause, présenter le dispositif clause, accompagner les entreprises et mobiliser les partenaires de l'emploi



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Facilitateur des clauses sociales de niveau 2

3 jours de formation (21h00)

650 € (adhérent)
975 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 31 mars, 1 et 2 avril 2026
- 16, 17 et 18 juin 2026
- 6, 7 et 8 octobre 2026
- 1, 2 et 3 décembre 2026

Public éligible : Facilitateur de la clause sociale en fonction au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale. Pratique confirmée d'un an minimum à l'issue de la formation niveau 1.

Prérequis : L'entrée est validée par les formateurs sur la base d'un questionnaire dûment rempli par le candidat et adressé à réception du bulletin d'inscription.

INTERVENANTES

BOURGER Laurence, FIKUART
Isabelle, LEBORGNE Marie, MASSE
Isabelle
Formatrices Alliance Villes Emploi

L'objectif de la formation de niveau 2 est à la fois de parfaire ses connaissances sur la clause sociale d'insertion (mobilisation de la formation, RGPD, globalisation), d'approfondir ses connaissances juridiques sur des contrats plus complexes (marchés fractionnés, contrats de concession), et de mobiliser les leviers juridiques dans leur diversité (achat d'insertion, critères d'attribution sociaux).

Elle est destinée aux facilitateurs ayant suivi la formation de niveau 1 depuis au moins 1 an.

Ce deuxième niveau se déroule sur trois jours. Il permet d'approfondir les connaissances juridiques et théoriques sur la mise en place du dispositif des achats responsables dans les marchés publics, d'échanger sur les pratiques mises en œuvre sur les territoires et de faire un point d'étape dans le cadre d'un travail de supervision collective. Elle est destinée aux facilitateurs ayant suivi le niveau 1 depuis au moins un an ou pour les facilitateurs mobilisés sur les marchés complexes de l'Etat.

Programme

Jour 1

- Le conseil aux acheteurs
- Animation du partenariat et planification stratégique
- Les instances dédiées aux clauses sociales à Alliance Villes Emploi

Jour 2 et Jour 3

Ces deux journées alterneront entre présentation des outils opérationnels et exercices de mise en pratique, dans la continuité et en déclinaison de la première journée de formation avec :

- Le positionnement du facilitateur par rapport aux maîtres d'ouvrage
- L'ingénierie des marchés publics
- L'inscription des clauses dans un dispositif territorial
- La communication
- Le financement



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans la commande publique : de la réflexion à la pratique

**1 jour et demi de formation
(10h30)**

**520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)**

Dates des sessions

- 24 mars (en présentiel) et le 17 septembre matinée (visio)
- 25 juin (en présentiel) et le 10 décembre matinée (visio)

Les dates sont indissociables, veillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.

Public éligible : Facilitateur de la clause sociale et chargé de mission égalité/diversité.

Prérequis : Exercer des fonctions de facilitateur ou de chargé de mission égalité/diversité au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

INTERVENANTE

ARQUIER Aurélie, Consultante,
formatrice Alliance Villes Emploi

Cette formation vise à la fois à appréhender le cadre juridique se rapportant à la prise en compte de l'égalité femmes/hommes dans la commande publique, à identifier les outils juridiques mobilisables et à définir une méthodologie pour initier la démarche sur un territoire et accompagner les acheteurs.

Elle combine des apports théoriques, des échanges de pratiques entre facilitateurs, des jeux et des mises en situation.

Cette formation s'adresse à des facilitateurs ayant a minima deux années d'expérience ou ayant suivi la formation de niveau 1 de facilitateur.

Programme

Jour 1

Introduction : éléments de contexte et de définition

- Le cadre juridique en faveur de l'égalité femmes/hommes
- Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans la commande publique
- Cas pratiques

Jour 2

Organisée a minima 6 mois après la première journée, la troisième demi-journée de formation est construite à partir des besoins et des expériences des stagiaires sur le sujet, expérience qu'ils auront développée sur leur territoire. Le programme de cette demi-journée sera ainsi collaboratif et s'attachera à apporter des réponses aux freins rencontrés ou à mettre en lumière les expériences abouties pour identifier les facteurs de réussite.



1 jour de formation (07h00)

330 € (adhérent)
495 € (non-adhérent)

Dates de session

- 2 avril 2026
- 8 octobre 2026

Public éligible : Facilitateur des clauses sociales au sein d'une MDE , d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

Prérequis : Vous êtes un facilitateur avec de la pratique à titre principal en milieu rural ou un élu rural en charge des achats, de l'économie, de l'emploi, du développement durable ou de l'action sociale.

INTERVENANT

MANGEANT Frédéric, Coordinateur régional Clauses sociales / Formateur Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette formation est de permettre le développement des clauses sociales en milieu rural grâce à l'utilisation d'une méthode adaptée à ces territoires et tenant compte de leurs atouts.

Cette formation est à la fois destinée aux chargés de mission (en charge des achats, de l'économie, de l'emploi, du développement durable ou de l'action sociale) souhaitant l'installation d'un guichet local et aux facilitateurs avec de la pratique à titre principal en milieu rural, soucieux de développer la clause sur leur territoire.

Programme

- Positionnement du facilitateur dans son environnement rural
 1. Vocabulaire de base commun
 2. Le facilitateur dans son environnement (organigramme fonctionnel)
 3. Spécificités de la clause « rurale »
 4. Rôle du facilitateur auprès des MOD, MOE, entreprises et SIAE
 5. Les arguments pour le positionnement des clauses dans les appels d'offres
- La plateforme de recrutement territorial
 1. Intérêt et montage d'une plateforme
 2. Animation de la plateforme
 3. Promotion du dispositif (relation presse, bilans, trophées...)
- Réflexion personnelle sur le plan de développement de son territoire
- Bilan de la journée



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les achats responsables et clauses environnementales

2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 1 et 2 juillet 2026
- 17 et 18 novembre 2026

Public éligible : Facilitateur des clauses sociales au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

Prérequis : Facilitateur ayant au minimum 2 années de pratique sur la fonction de facilitateur à titre principal, appréciée et validée selon les indicateurs du métier ou facilitateur ayant déjà suivi la formation "Facilitateurs des clauses sociales – niveau 1"

INTERVENANTE

MENARD Blandine, Consultante et formatrice Alliance Villes Emploi

Cette formation permet au facilitateur de la clause sociale de découvrir la notion d'achat public responsable afin de l'introduire au sein de sa structure grâce à la découverte des concepts clés et à la mise en œuvre d'outils opérationnels.

Programme

- Enjeux autour de la "fonction achat"
- Les achats publics responsables : quésaco ?
- Les concepts clés (cycle de vie, coût global...)
- Intégration du développement durable dans les procédures achats
- Panorama des outils juridiques et leviers achats
- Focus sur deux familles achats (BTP / Restauration collective)
- Construction d'une grille de questions clés
- Cas pratiques en sous-groupe
- Les réseaux et ressources



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les clauses sociales dans les marchés privés : dispositif et mise en œuvre des clauses sociales auprès des donneurs d'ordres privés

1 jour de formation (07h00)

330 € (adhérent)
495 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 27 mai 2026
- 14 octobre 2026

Public éligible : Facilitateur de la clause sociale au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale, ayant deux années d'expérience ou ayant suivi la formation facilitateur des clauses sociales de niveau 1

Prérequis : Facilitateurs ayant a minima 2 années de pratique sur la fonction de facilitateur à titre principal, appréciée et validée selon les indicateurs du métier ou ayant déjà suivi la formation "Facilitateur des clauses sociales – niveau 1"

INTERVENANT

BERNARD Patrick, Formateur et expert Alliance Villes Emploi

Les MDE, les PLIE et les collectivités territoriales exercent de plus en plus leur fonction de facilitateur dans le cadre des marchés privés. Il y a donc lieu de renforcer la formation des facilitateurs en matière de promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre privés pour les accompagner dans la mise en œuvre des clauses sociales.

Cette formation s'adresse à des facilitateurs ayant deux années d'expérience ou ayant suivi la formation facilitateurs des clauses sociales de niveau 1.

Programme

- La contribution du facilitateur dans la promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre privés
 1. Le repérage des opportunités du territoire
 2. La promotion du dispositif : la sensibilisation des donneurs d'ordre privés
 3. La mise en réseau des donneurs d'ordre du territoire
- La mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés privés
 1. Les leviers d'action publique
 2. La contractualisation dans le cadre des marchés privés
 3. Le suivi de l'exécution des clauses sociales



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Marchés réservés et marchés d'insertion et de qualification

2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 23 et 24 juin 2026
- 24 et 25 novembre 2026

Public éligible : Facilitateurs clauses sociales ayant une pratique confirmée

Prérequis :

- Bon niveau de pratique de la commande publique
- Capacité à porter les stratégies des donneurs d'ordre
- Bon niveau de connaissance des politiques publiques de l'IAE, du Handicap, de l'ESS
- Aptitude au travail d'équipe et à la conduite de projets

INTERVENANT

FAURE Patrick, Consultant et formateur Alliance Villes Emploi

L'objectif de la formation destinée aux facilitateurs, est de connaître le cadre juridique et technique relatif à la réservation de marché. Nous mobiliserons les outils juridiques pratiques relatifs à la commande publique, pour développer une véritable stratégie relative à la promotion des marchés réservés et des marchés d'insertion et de qualification dans sa pratique professionnelle et engager de nouveaux partenariats. Il s'agira aussi de savoir comprendre, mesurer et affiner ses propositions en fonction de ses interlocuteurs.

Programme

- Cadre juridique des marchés réservés et des marchés d'insertion et de qualification professionnelle : fondements, évolutions réglementaires et champs d'application
- Présentation des différents types de marchés réservés et des acteurs concernés, avec un focus sur les pratiques territoriales
- Préparation et passation des marchés : sourcing, définition de l'objet, choix des procédures, articulation avec les règles de concurrence et modalités d'exécution
- Mise en œuvre opérationnelle des marchés au service des parcours d'insertion : choix des activités support, prise en compte de la territorialité, mobilisation des ressources internes et des partenariats externes
- Leviers d'optimisation sociale des parcours : formation, accompagnement, remontée de filière, médiation active, cotraitance et sous-traitance
- Suivi, reporting et évaluation des impacts sociaux et territoriaux : contractualisation, indicateurs, outils de suivi et relations avec les structures d'insertion
- Études de cas, cas pratiques et échanges de pratiques



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les clauses sociales et les marchés de services

1 jour de formation (7h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 28 mai 2026
- 13 octobre 2026

Public éligible : Facilitateurs clauses sociales ayant une pratique confirmée depuis plus d'une année et ayant suivi les modules 1 et 2 de formation de facilitateur.

Prérequis : Exercer des fonctions de facilitateur au sein d'une maison de l'emploi, d'un PLIE ou d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

INTERVENANTS

BERNARD Patrick, BOURGER
Laurence, MASSE Isabelle
Formateurs Alliance Villes Emploi

Cette formation permet un approfondissement des connaissances juridiques spécifiques aux marchés de services et aux concessions.

Il s'agit de prendre en compte les spécificités des marchés de services : marchés annuels reconductibles, marchés à bons de commande, marchés subséquents, reprise de personnel, mais aussi d'intégrer les concessions comme support de considérations sociales en prenant en compte les spécificités de ces contrats, diversifier la mobilisation des possibilités offertes par le cadre législatif et réglementaire en fonction des effets attendus et des publics ciblés, mobiliser les critères d'attribution afin d'affiner l'offre.

Programme

- 1ère partie

Contexte : les considérations sociales dans les contrats de services

- 2e partie

Les potentialités offertes par les contrats de services pour le facilitateur

- 3e partie

Les notions juridiques à connaître

- 4e partie

Les contrats de services : quels leviers mobiliser en pratique ?



FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Inscrire les Achats Socialement Responsables dans sa stratégie territoriale

2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates de sessions

- 25 et 26 mars 2026
- 15 et 16 octobre 2026

Public éligible : Directeurs/trices, Responsables d'équipes et/ou de services

Prérequis : Les participants doivent avoir un niveau de responsabilité suffisant et une vision stratégique de leur territoire.

INTERVENANTS

CUOQ Marianne, Formatrice Alliance Villes Emploi
BONTEMPS Maxime, Consultant et formateur Alliance Villes Emploi

L'objectif de la formation destinée **aux directeurs de structures**, de services ou coordinateurs d'équipe achat socialement responsable, est de pouvoir aider les territoires à savoir utiliser l'achat responsable pour développer des actions.

Savoir mobiliser tous les dispositifs d'achat pour déployer un plan stratégique et mobiliser les moyens nécessaires.

Programme

- Comprendre les évolutions récentes des achats responsables et leur cadrage réglementaire actuel
- Identifier les cadres d'intervention et dispositifs facilitant l'implication territoriale (PNAD, ANRU, grands projets, SPASER, loi Climat et Résilience, CSRD)
- Analyser les liens entre achats responsables et politiques territoriales d'emploi, d'insertion et de développement économique (ESS, IAE, filières économiques, RSE, etc.)
- Découvrir des actions et retours d'expériences territoriales mobilisant les achats responsables comme levier stratégique
- Identifier les besoins, enjeux et opportunités de développement d'actions sur son territoire
- Mobiliser et embarquer les équipes dans une démarche territoriale d'achats responsables
- Construire une stratégie territoriale intégrant les achats responsables, adaptée aux spécificités locales
- Élaborer un plan d'action opérationnel et identifier les conditions de réussite et les ressources mobilisables



FORMATION FSE

Gestionnaire FSE débutant - Fonds Structurels : Subvention globale et piste d'audit d'opération

2 jours de formation (14h00)

**520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)**

Dates des sessions

- 15 et 16 septembre 2026

Public éligible : Directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE et d'OI pivots. Personnel de direction ou de gestion ayant déjà géré des crédits communautaires avant l'année 2014, agents des collectivités locales en charge de la gestion du FSE.

Prérequis : Formation destinée aux personnes ayant moins de 6 mois d'expérience.

INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp, formateur et expert Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif d'appréhender la fonction d'organisme intermédiaire, de s'approprier les règles du métier encadrant la gestion des crédits du FSE.

Elle permet de maîtriser la piste d'audit FSE d'une opération FSE en tant que service gestionnaire, depuis l'appel à projet jusqu'au paiement de l'aide FSE.

Cette formation permet également de s'approprier Ma Démarche FSE+ et de maîtriser l'application des options de coûts simplifiés en vigueur.

Programme

Jour 1

- Cadre réglementaire
- Présentation de la piste d'audit d'une opération FSE
- La gestion des 6 étapes fondamentales d'un dossier d'opération et points de vigilance associés.
- Focus sur les phases d'instruction et de contrôle de service fait
- La prise en compte des principes de mise en concurrence et d'aides d'Etat

Jour 2

- Les pièces comptables et non comptables de justification de l'opération, des dépenses et des ressources
- Opérations complexes (ACI en périmètre global, dotation globale non pré-affectée...) sur la base des questionnements des participants à la formation
- La saisie dans Ma démarche FSE+



2 jours de formation (14h00)

**520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)**

Dates des sessions

- 28 et 29 avril 2026

Public éligible : Directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE et d'OI pivots ayant a minima des connaissances de base sur la piste d'audit FSE avec a minima 6 mois d'expérience sur leur poste FSE, chargés de missions de collectivités locales en charge de la gestion du FSE.

Prérequis : A minima des connaissances élémentaires sur la gestion des fonds européens et sur la piste d'audit d'une opération FSE sont nécessaires.

INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp, formateur et expert Alliance Villes Emploi

Cette action/formation vise à sécuriser les phases d'instruction et de contrôle de service fait et à s'approprier les règles de base du métier encadrant la gestion des crédits du FSE.

Elle permet de maîtriser Ma Démarche FSE+ sur les phases d'instruction et de contrôle de service fait et de réaliser une instruction et un contrôle de service fait sur MDFSE+.

Programme

Jour 1

- Cadre réglementaire
- Le périmètre physique d'une opération FSE
- La justification de la réalisation effective de l'opération FSE
- L'éligibilité des participants
- La fiabilité des indicateurs FSE
- La prise en compte des principes horizontaux
- Les aides d'Etat
- La méthodologie de l'échantillonnage

Jour 2

- La prise en compte des principes de mise en concurrence
- Les pièces comptables de justification des dépenses et des ressources
- Les annexes au rapport d'instruction et au rapport de contrôle de service fait
- Les dépenses inéligibles et les pièges à éviter
- La saisie dans Ma démarche FSE+
- Présentation de la piste d'audit d'une opération FSE



2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 3 et 4 février 2026
- 22 et 23 septembre 2026

Public éligible : Directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE et d'OI pivots ayant a minima des connaissances de base sur la gestion du FSE, chargés de missions de collectivités locales en charge de la gestion du FSE.

Prérequis : A minima des connaissances élémentaires sur la gestion des fonds européens et sur la piste d'audit d'une opération FSE sont nécessaires.

INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp, formateur et expert Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif d'appréhender le processus de contrôle interne FSE et de s'approprier les modalités de mise en œuvre du contrôle interne FSE.

Elle doit permettre de maîtriser les outils à disposition pour la mise en œuvre du contrôle interne FSE.

Programme

Jour 1

- Objet, définition et dimension du contrôle interne FSE
- Les outils à disposition pour la mise en œuvre du contrôle interne FSE.
- La mise à jour et l'utilisation des outils du contrôle interne FSE.

Jour 2

- Les éléments transversaux de gestion de la subvention globale et le contrôle interne FSE.
- La méthodologie de contrôle d'un échantillon de dossiers d'opération FSE.



FORMATIONS FSE

L'accès aux financements FSE+ 2021/2027 pour les porteurs de projets

2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent)
780 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 20 et 21 mai 2026

Public éligible : Directeurs et gestionnaires des structures et collectivités porteuses de projets qui souhaitent solliciter et/ou rendre compte de la réalisation d'une opération FSE+.

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire

INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp, formateur et expert Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'appréhender les principes de base pour la mise en œuvre et le suivi d'une opération FSE+ en tant que bénéficiaire d'une Autorité de gestion déléguée ou d'un Organisme intermédiaire.

Programme

Jour 1

- Cadre réglementaire
- Le périmètre physique d'une opération FSE+
- Garantir l'éligibilité des participants
- Garantir le recueil d'indicateurs FSE+ fiables

Jour 2

- La prise en compte des principes horizontaux
- La prise en compte des principes de mise en concurrence et d'aides d'État
- Archiver et mettre en place les pièces comptables et non comptables de justification de l'opération, de ses dépenses et de ses ressources
- Les dépenses inéligibles et les pièges à éviter
- La saisie dans Ma démarche FSE+



FORMATION PLIE

Chargé de mission PLIE : une fonction de coordination et d'ingénierie de projet

4 jours de formation (28h00)

**815 € (adhérent)
1220 € (non-adhérent)**

Dates de session

- 29 et 30 septembre , 5 novembre et 3 décembre 2026

Les dates sont indissociables, veuillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.

Public éligible : Cette formation s'adresse aux équipes de coordination des PLIE et outils territoriaux.

Prérequis : Pas de prérequis nécessaire.

INTERVENANT

FLAHAUT Valérie, Consultante et formatrice Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de partager leurs connaissances et de renforcer leurs compétences sur les fonctions dont ils ont la charge. L'objectif est également de construire des aller-retours entre les journées de formation et la pratique de terrain, dans une démarche de « recherche-action ».

Programme

Jour 1 – Ingénierie de projet et dynamique évaluative

- La mission et les enjeux
- La méthodologie de projet adaptée à la gestion de parcours
- Les fondamentaux de la dynamique employabilité
- Ingénierie de projet et dynamique évaluative

Jour 2 – Connaissance du territoire et des acteurs

- Principes de l'approche systémique vs approche analytique
- Le positionnement des acteurs
- Le carte des relations et du réseau

Jour 3 – Management et positionnement

- Les fondamentaux du participatif
- La posture de l'écoute
- Identification d'une situation complète

Jour 4 – Animation de l'équipe des référents

- Les compétences et capacités de l'équipe
- Ateliers de co-développement : analyse partagée d'une situation
- Les plans d'actions à mettre en œuvre : récapitulatif
- Évaluation et clôture de la formation



FORMATIONS TRANSVERSALES

Pratiques managériales des directions

3 jours de formation (21h00)

970 € (adhérent)
1455 € (non-adhérent)

Dates de session

- 1 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2026

Ces dates sont indissociables, veillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.

Public éligible : Directeurs de PLIE, MDE, outils territoriaux et services de collectivité touchant aux problématique emploi/insertion.

Prérequis : Votre poste implique une fonction :

- de négociation stratégique quant au pilotage de l'activité,
- managériale
- de relation aux institutions et aux élus

INTERVENANTE

FLAHAUT Valérie, Consultante et formatrice Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif de permettre une prise de recul afin de construire des pistes de travail dans un contexte environnemental mouvant et permettre à chacun d'élaborer des solutions et un plan d'action sur une problématique apportée.

Programme

Jour 1

- Introduction
- Présentation des attentes et du contexte pour chacun
- Les principes managériaux et les fondamentaux du management participatif
- Management et personnalité : les atouts et les points de vigilance
- La démarche collaborative
- La communication circulaire : objectifs et résultats attendus
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement

Jour 2

- Attente et contexte : les questions posées
- La posture et l'écoute
- Défis et évitements
- Préjugés, représentations et idées reçues
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement

Jour 3

- Attentes et contexte : les questions posées
- Positionnement professionnel interpartenarial : atouts et points de vigilance
- Organigramme circulaire et management par la gestion des compétences
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement et jeux de rôle
- Évaluation et conclusion de la formation



FORMATIONS TRANSVERSALES

Développer mon image de marque et celle de ma structure sur LinkedIn

1 jour de formation (7h00)

330 € (adhérent)
495 € (non-adhérent)

Date de session

- 4 juin 2026

Public éligible : Cette formation s'adresse aux Directeurs, Responsables, Coordinateurs, Chargés de mission et Chargés de communication de PLIE, MDE outils territoriaux et services de collectivités touchant aux problématiques emploi/insertion.

Prérequis : La structure du participant doit avoir créé une page entreprise sur LinkedIn.

INTERVENANT

BONTEMPS Maxime, Consultant et formateur Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette formation est de comprendre et savoir utiliser LinkedIn pour développer son image professionnelle, l'image de sa structure et son impact territorial.

Programme

Matin

- Les objectifs d'une présence sur LinkedIn
- Apprendre à écrire sur l'emploi
- S'inspirer pour inspirer
- Organiser et planifier ses publications
- Etendre son influence grâce à ses équipes

Après-midi

- Analyser son activité sur LinkedIn
- Disséquer et réécrire des posts
- Atelier d'analyse
- Créer une machine à idées
- Tenir le rythme dans la durée



FORMATIONS TRANSVERSALES

Gestion du temps/Gagner du temps dans des métiers qui en manquent

1 jour de formation (7h00)

330 € (adhérent)
495 € (non-adhérent)

Date de session

- 3 juin 2026

Public éligible : Cette formation s'adresse aux Directeur, Coordinateurs, et Chargés de mission.

Prérequis : Pas de prérequis nécessaire.

INTERVENANT

BONTEMPS Maxime, Consultant et formateur Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette journée est de permettre aux professionnels qui le souhaitent de gagner du temps dans la réalisation de leurs missions quotidiennes, de façon pragmatique et opérationnelle.

Programme

Le programme est bâti en partant d'un constat : les acteurs de l'emploi et de l'insertion font face à des enjeux de plus en plus importants, des contraintes administratives toujours aussi fortes et un besoin de faire toujours plus dans un temps contraint.

Principes généraux de productivité :

- Pourquoi vouloir gagner du temps ?
- Dans l'absolu
- Mes objectifs pro
- Mes objectifs perso
- Identifier ses voleurs de temps
- Accepter de ne pas être une machine

S'organiser pour gagner du temps :

- L'outil pivot : l'agenda
- Autopsie d'agenda
- Les théories du grain de sable
- Les routines
- L'enjeu majeur : tenir sur la durée

Du bon usage de la communication :

- Communication synchrone VS asynchrone
- Déterminez qui contrôle votre temps
- Apprenez à dire « plus tard » avant d'apprendre à dire « non »
- A quoi sert votre téléphone ?

Utiliser le digital pour accélérer :

- Ecrire moins et plus vite
- Gérer et organiser ses écrits
- Viser l'effet cumulé



4 jours de formation (28h00)

**815 € (adhérent)
1220 € (non-adhérent)**

Dates de sessions

- 10 et 11 mars, 16 juin,
22 septembre 2026

Les dates sont indissociables, veuillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.

Publics éligibles : Tout public

Prérequis : Pas de prérequis nécessaire.

INTERVENANT

REY Fabrice, Consultant et formateur
Alliance Villes Emploi

Cette formation vise à permettre aux participants de maîtriser les fondamentaux de la conception et de la conduite de projet, en structurant leurs idées et leurs démarches. Elle a pour objectif de les accompagner dans l'affinage de leurs pistes d'action ou pré-projets, l'identification des axes de travail et de la méthodologie de mise en œuvre, tout en leur donnant les clés pour anticiper les points de vigilance et les facteurs de risques liés à un projet.

Programme

Jour 1

- Panorama des projets et fondamentaux de l'ingénierie et de la conduite de projet
- Matin : Analyse des problématiques soulevées par les projets des stagiaires, des difficultés identifiées et des points de vigilance à partager.
- Après-midi : Fondamentaux de la construction d'un projet (définition des objectifs, sociogramme des acteurs, méthodologie, outils d'investigation, animation, gouvernance, missions et posture du chef de projet, relations élus/techniciens, etc.).

Jour 2

- Fondamentaux de la conduite de projet (suite) et appui technique aux stagiaires pour leur projet
- Matin : Fondamentaux de la conduite d'un projet (animation, mise en œuvre des actions, régulation du système d'acteurs, pilotage, évaluation, mission et posture du chef de projet, livrables, suite du projet, etc.
- Après-midi : Reprise des projets à l'aune des connaissances transmises pour repérer les enjeux, les points de blocage, des pistes d'amélioration et approfondir les modalités de mise en œuvre.

Jour 3

- Appui technique aux stagiaires
- Matin : Focus méthodologique en lien avec les enjeux repérés à l'issue du jour 2 et la demande des stagiaires
- Après-midi : Appui aux projets en fonction des cas pratiques remontés du terrain et permettant de travailler sur un processus de résolution collective des difficultés rencontrées

Jour 4

- Appui technique aux stagiaires



FORMATIONS TRANSVERSALES

Chef de projet / Chargé de mission RH TPE

2 jours de formation (14h00)

800 € (adhérent)
800 € (non-adhérent)

Dates des sessions

- 9 et 10 juin 2026

Public éligible : Tous types de salariés intervenants en relation entreprise (captation d'offres d'emploi, mises en relation public et entreprise...) dans les PLIE, MDE, outils territoriaux, services de collectivités

Prérequis : La structure possède une convention d'essaiage du dispositif RH TPE.

INTERVENANTE

PANETTA Bérengère, Cheffe de projet RH TPE Défis Emploi Pays de Brest, formatrice

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la démarche d'essaiage du dispositif RH TPE impliquant la signature d'une convention d'essaiage.

L'objectif est la maîtrise des outils et moyens disponibles en termes d'appui en gestion des ressources humaines auprès des entreprises TPE /PME et de comprendre les limites d'intervention. Les stagiaires ont accès à un diagnostic ainsi qu'à des trames permettant de répondre aux besoins exprimés lors du RDV en entreprise : recrutement, formation, management, QVCT notamment.

Programme

Jour 1

- Présentation de l'action RH TPE dans une démarche de gestion-prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences (GPTEC)
- Structuration et méthodologie du dispositif RH TPE
- Connaître les fondamentaux de la gestion des Ressources Humaines
- Savoir où chercher l'information
- Maîtriser les documents et outils à destination des entreprises

Jour 2

- Cas pratique « Réaliser un entretien en face à face »
- Apprendre à déterminer les problématiques à traiter
- Comprendre les conditions de réussite d'un groupe de travail
- Savoir organiser les travaux en collectifs
- Passer de la réflexion, décision à l'action
- Présentation de l'outil et de ses fonctionnalités
- Cas pratiques
- Evaluation